



CONFÉRENCE THÉMATIQUE

Associations-collectivités territoriales, du dialogue au partenariat

Président de séance

Madjouline Sbaï, conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais

Les associations et les collectivités sont aujourd'hui reconnues comme des acteurs de la coopération internationale, rassemblant des milliers de bénévoles et des centaines de projets qui sont un élément structurant de l'action à l'international.

Il y a une complémentarité opérationnelle entre associations et collectivités, mais aussi des valeurs communes, et des actions qui partent de l'analyse des besoins.

Ces partenariats sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des programmes de coopération décentralisée, mais aussi pour développer la vie associative dans les territoires.

Les collectivités sont les garantes de l'animation de politiques publiques en relation avec les besoins des populations locales et l'autonomie de ces populations passe par ces actions.

Modératrice

Astrid Frey, chargée de mission, Cités Unies France

Intervenants

Régis Koetschet, directeur de la Mission pour les relations avec la société civile de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères

Les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) sont le point de départ de l'action du MAE. Ils ont commencé dans les années deux mille pour la construction de l'action dans un jeu à quatre : sociétés civiles au nord et au sud, et pouvoirs publics du Nord et du Sud.

Les PCPA portent une triple conviction : donner un rôle aux sociétés civiles ; mettre la concertation au service d'une démarche partagée ; s'appuyer sur une crédibilité et des capacités.

Par ailleurs, cet exercice politique et cérébral a besoin d'un ancrage à l'échelon local, dans les territoires, notamment par la mise en valeur des acteurs locaux. Aujourd'hui, ces réflexions se diffusent au niveau de l'Europe.

Enfin, ces exercices ont un coût et représentent un effort important de la part de l'AFD et du MAE pour soutenir ce dispositif.

Valérie Huguenin, chargée de mission à la division du partenariat avec les ONG, AFD

L'AFD finance les PCPA, et face aux réalités territoriales différentes dans chaque pays, et à la diversité des acteurs, il y a eu une vraie volonté de mettre en œuvre un instrument souple afin de coller au terrain.

L'AFD a financé cinq PCPA qui ont tous fait l'objet d'évaluations, ils ont évolué et se sont ouverts aux collectivités.

Aujourd'hui, l'AFD a fait un bilan de cet instrument, et a démarré il y a plus de six mois une méta-évaluation de ce dispositif, avec l'appui de CUF. Cette étude sera restituée en fin d'année 2012.

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans ces dispositifs, et l'approche par les territoires doit être développée dans les années à venir.

Agnès Bélaïd, responsable programme jeunesse et société civile, CFSI

Le programme jeunesse et société civile a été développé à Constantine, territoire pilote, en coopération avec la ville de Grenoble. Il est construit sur une démarche multi-acteurs autour des questions d'écocitoyenneté, de la valorisation de la parole citoyenne des jeunes, et de la vulnérabilité de ces publics.

Le fait d'avoir une approche territoriale concertée avec les services déconcentrés, les collectivités et les associations a permis d'accompagner les projets des associations qui se sont développées sur ces territoires-là.

Des rencontres sur les politiques municipales jeunesse en 2009 ont été mises en place pour favoriser un dialogue entre citoyens.

Certains prérequis sont incontournables pour la mise en œuvre de coopérations pluri-acteurs : une volonté des élus, des techniciens ; et un temps long de concertation.

Gérard Perreau-Bezouille, premier adjoint au maire en charge des relations et coopérations avec le monde, Nanterre

Aujourd'hui, les citoyens sont dans des « villes mondes ». Il y a des échos très rapides, des bouleversements internationaux qui agissent localement, et les répercussions sont fortes auprès des populations.

La ville de Nanterre est entrée dans le PCPA, mais aussi dans d'autres dispositifs d'échanges comme le Fonds d'intervention en Palestine, et les groupes-pays de CUF. Ces espaces sont des outils d'ingénierie, d'évaluation, de capitalisation et de confrontation des expériences. Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, la ville essaye d'aider les acteurs à mettre en commun leurs engagements, comme dans l'AGORA (maison des initiatives citoyennes).

Philippe Jahshan, délégué aux actions de coopération internationale, Solidarité Laïque

Les programmes concertés étaient à l'origine portés par les ONG et le MAE, mais ils se sont progressivement ouverts aux collectivités, aux syndicats, aux coopératives, etc. Cette idée de la démultiplication des acteurs était inscrite dans la genèse de l'instrument.

Dans le cadre des deux programmes, celui du Maroc et celui en Roumanie, Bulgarie et Moldavie, la démarche est passée d'une logique expérimentale (projets) à une logique plus politique.

Les programmes concertés ont souvent permis de modifier l'approche des collectivités dans leurs territoires au nord, notamment sur les méthodologies de concertation.

Au Maroc, la mise en place de conseils de jeunes dans plusieurs municipalités a ensuite incité certains jeunes à s'investir dans la vie politique locale. Cette porosité est très intéressante.

Il y a une limite aux PCPA, il s'agit de leur dépendance financière à l'AFD. Il faut réfléchir à un élargissement des modes de financement, pour convaincre d'autres partenaires de rejoindre le dispositif pour qu'il soit pluri-acteur de la source jusqu'au résultat.

Jérôme Martin, association LafiBala, Montpellier

La campagne AlimenTERRE portée à Montpellier par l'association Lafi Bala et coordonnée par le CFSI a pour but de défendre un droit à l'alimentation saine et suffisante et de promouvoir un modèle d'agriculture familiale et durable.

C'est un dispositif d'éducation au développement qui existe depuis douze ans regroupant 600 membres partout en France. Il se construit autour de projections dans les cinémas, et d'activités pédagogiques en milieux scolaires.

Lafi Bala travaille avec des associations et les services de la mairie de Montpellier et met en place des ateliers pédagogiques, propose des repas « AlimenTERRE » aux cantines scolaires (produits issus d'une agriculture saine, locale, et du commerce équitable).

Tony Ben Lahoucine, président de Centraider

Il existe huit réseaux régionaux pluri-acteurs aujourd'hui, composés de représentants des ONG, des collectivités, des puissances publiques, des laboratoires de recherches, des hôpitaux, des lycées, etc.

Centraider est un lieu de mutualisation des pratiques, qui permet d'établir une feuille de route et d'identifier qui sont les acteurs sur le territoire.

Les réseaux régionaux sont des carrefours de rencontres à travers l'animation sur les territoires, ils sont construits sur un principe de gouvernance tournante. Centraider développe aujourd'hui un projet d'appui à la création d'un réseau régional à Meknès au Maroc.

Les petites associations passent souvent inaperçues et les réseaux régionaux doivent mettre en valeur l'action des petites structures autant que celles des grandes ONG.

Bernard Salamand, président du Centre de recherche et d'information sur le développement (CRID)

Le CRID est un collectif de cinquante-trois associations membres. Il porte plusieurs initiatives pluri-acteurs, telles que « Action mondiale contre la pauvreté » créée en 2005 avec pour objectif de suivre la mise en œuvre des OMD par la France.

Le second collectif piloté par le CRID est « la Semaine de la solidarité internationale », dispositif autour des questions « d'éducation au développement », et dans lequel les collectivités sont très impliquées.

Il y a aussi le processus des forums sociaux mondiaux et la prochaine édition en mars en Tunisie pourrait permettre de recréer une dynamique internationale. C'est un outil transversal efficace de lutte contre les effets néfastes de la mondialisation.

Enfin, le secteur associatif permet de parler de sujets qui gênent sur les territoires alors que le côté institutionnel des collectivités leur impose d'être plus diplomates.

Jean-Louis Vielajus, président de Coordination Sud

Sur le dialogue et le partage, il y a des dispositifs pertinents comme le F3E ou les réseaux régionaux et il faut continuer appuyer ces initiatives. Aujourd'hui, il faut articuler les coopérations publiques avec les coopérations des sociétés civiles et renforcer les partenaires dans leurs actions et leurs capacités politiques.

Les associations doivent proposer des réponses politiques et publiques sur de grands enjeux de solidarité. Ensuite, elles doivent être les garantes d'une transparence des actions publiques internationales de la France.

Coordination Sud essaie de remplir ces trois missions : l'action, la veille, et la mutualisation.

Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France

Tout d'abord, le rapport associations/collectivités est un rapport de force et ne va pas de soi. Il s'est construit sur le long terme pendant les dix dernières années.

Ensuite, la coopération décentralisée relève d'une responsabilité politique, elle est soumise à la critique permanente des administrés, et la demande de compte-rendu est beaucoup plus forte que pour les ONG.

On voit ainsi apparaître deux types d'enjeux qui sont liés : les actions de territoire à territoire demandent un effort de synergie entre acteurs ; et cette synergie doit se retrouver également au niveau international où les grandes ONG et les élus doivent parler d'une même voix.

Enfin, toutes les structures de concertation nationale ont été supprimées les unes après les autres, c'est pourquoi Cités Unies France propose la reconstitution d'une structure de concertation entre associations, collectivités, entreprises, médias et syndicats pour se positionner et préparer les sommets internationaux.

Trois idées clefs

- Il existe des difficultés entre les collectivités et les associations, d'où la nécessité d'un apprentissage mutuel et d'une réflexion partagée.
- Les collectivités doivent être vues comme des acteurs du développement et pas seulement comme des bailleurs.
- Au sein des collectivités territoriales, il faut de la transversalité et les associations peuvent aider les services techniques à se rapprocher.